

MAIRIE DE COBONNE
26400 COBONNE
Tél : 04.75.25.24.77

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
05.07.2021

Présents : Julien BODENNEC, Raymond FARNIER, Manuel GASCOIN, Christian GENCEL, Franck GENCEL, Fabrice MANGAULT, Nathalie PADEE, Philippe RIBIERE, Thomas ROLLAND et Anni VALKONEN ; Le quorum est atteint.

Excusée : Thierry RAILLON, procuration donnée à Christian GENCEL

Secrétaire de séance : Philippe RIBIERE

1. Le compte rendu du Conseil Municipal du 7 juin est validé à l'unanimité

2. Présentation de la convention avec le SIVOS

Thomas Rolland a présenté la convention à signer (2020-2021) avec une modification mineure concernant le contrat de travail de la salariée. Pour l'année scolaire 2021-22 une réunion est prévue le 9 juillet pour échanger sur son contenu.

3. Délibération SDTV

Ce point est ajourné. Thierry Raillon étant notre représentant dans cette instance il convient d'en discuter avec lui. Par ailleurs plusieurs communes du bassin Gervanne-Sye s'interrogent sur l'adhésion à ce syndicat et sur le service rendu. Une réunion d'échange est prévue à l'initiative de la mairie de Suze. Cobonne y sera représenté.

4. Habitation Huguenin : Réservoir d'eau potable.

La mairie a reçu un devis de l'entreprise Objectif Eau. Mme et M Huguenin souhaitent que la mairie pilote l'ensemble du dossier sans remettre en cause leur participation aux frais. Le conseil a décidé de solliciter Objectif Eau pour l'ensemble du projet en séparant les devis entre le remplacement du réservoir (mairie) et les déposes / repose des équipements électriques et hydrauliques (abonnés).

5. Délibérations : Réseau d'eau potable et assainissement

5.1 : Un devis de 721,08€ TTC a été reçu de l'entreprise Objectif Eau pour remplacer 10 modules de compteurs des abonnés qui ne fonctionnent plus. Il est ensuite prévu de remplacer 10 autres modules par an pendant les 3 à 4 prochaines années. La durée de vie d'un module est estimée à 8 ans.

VOTE : 11 votes pour. Délibération adoptée à l'unanimité.

5.2 : Un devis a été reçu de l'entreprise Objectif Eau pour remplacer les tuyaux d'épandages dans le bac n°3 de la station d'assainissement. Ce devis est 15331,01 TTC pour l'option inox ou 7891,76€ TTC pour l'option PVC. Le remplacement est requis selon les recommandations de la SATESE.

Il est souhaité de considérer la pose de témoins de présence afin d'éviter des dégradations lors des opérations de curage/débroussaillage sur les tuyauteries.

Le devis de remplacement par tuyauteries PVC est retenu.

VOTE : 11 votes pour. Délibération adoptée à l'unanimité.

6. Délibération : Achat et pose d'un coffret pour installation d'un défibrillateur au Jardin du Donjon

Un devis de 469,20 € TTC a été reçu de l'entreprise Urgence Défibrillateur. Il comprend le remplacement gratuit des 2 électrodes. Il a été décidé d'implanter le 2^{ème} défibrillateur de la commune au Jardin du Donjon. Une attention particulière est à porter sur le boîtier de

dérivation et sur l'emplacement du dispositif (qui doit être proche d'une alimentation électrique).

VOTE : 11 votes pour. Délibération adoptée à l'unanimité.

7. Cuisine Centrale - Lecture de la lettre de la mairie de Suze au Président de la CCVD

Cette lettre concernait le projet de cuisine centrale mutualisée. Depuis le conseil communautaire a voté à l'unanimité en faveur du projet présenté. Une mise en service est prévue en septembre 2023. Le projet de cuisine centrale porté par la commune de Piégros-la-Clastre a pris de retard.

8. Délibération : Suppression de la régie « cantine périscolaire spectacle »

Point ajouté à l'ordre du jour à la demande du Trésor public. Cette ligne de compte ne semble plus utilisée par la Commune (il semblerait qu'elle ait été utile lors de spectacles avec entrée payante organisés par la Commune). Une consultation rapide des membres du conseil indique que ce n'est plus le cas depuis longtemps.

VOTE : 11 votes pour. Délibération adoptée à l'unanimité.

9. Point sur les candidatures au poste d'adjoint d'animation

Plusieurs CV ont été reçus à la suite de la publication de l'offre par le Pôle d'emploi. Une première lecture des CV sera faite avec Mickaël Cornu avant de procéder aux entretiens courant juillet.

10. Information à la suite de la réunion avec M Rougemont / Rénovation énergétique bâtiment Mairie / Ecole

Une première réunion s'est tenue le 1^{er} juillet en présence de Christian Gencel, Julien Bodennec et du Maire. Le diagnostic des bâtiments va démarrer cet été et une réunion est prévue mi-septembre pour préparer la présentation de l'avant-projet au Conseil Municipal d'octobre. L'objectif est de finaliser l'avant-projet avant la fin d'année pour faire les demandes de subventions au début 2022.

11. Lettre de l'association des Amis du vieux Cobonne concernant le repas du 15 août

L'historique et le choix de la date de ce repas festif de Cobonne a été rappelé dans cette lettre. Il nécessite cependant la mobilisation de bonnes volontés pour sa réalisation. L'association appelle donc les habitants à se manifester pour aider selon les disponibilités de chacun. Certains conseillers ont fait valoir que le choix de la date est aussi une contrainte car en pleine période de vacances d'été. Cet évènement est cependant soutenu par la mairie. L'annonce de l'évènement sera publié sur le site de la mairie et dans le Petit Journal. Pour plus d'information sur le repas, veuillez contacter Mme Huguenin, la secrétaire de l'association.

12. Questions diverses

Anni Valkonen a fait une synthèse de la fête de l'école. La sortie à Châtillon-en-Diois et l'implication d'Allison sur les cinq dernières années ont été très appréciés par des parents d'élèves. Le centre communal d'action sociale a offert aux élèves de CM2 un Atlas du monde. Ils ont aussi reçu un livre des fables de La Fontaine de la part de l'Education Nationale. Nous souhaitons une belle poursuite dans leurs études aux 11 élèves qui entrent au collège !

Le 6 juillet le CCAS fêtera au Jardin du Donjon l'anniversaire de nos aînés qui ont eu 80 ans courant de l'année.

Le traditionnel pot du 14 juillet se tiendra au Jardin du Donjon. Les invitations vont être distribuées. Venez nombreux !

Le chantier des Bourbous va démarrer le lundi 12 juillet.

Le prochain conseil se tiendra le **lundi 6 septembre**.

La parole est donnée à Mme Huguenin qui a assisté au Conseil.
Elle remercie le conseil pour son implication sur le remplacement du réservoir d'eau potable
et au titre de Secrétaire de l'Association des amis du vieux Cobonne pour le soutien du repas
du 15 août.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire
Philippe Ribière